

**AIDE A LA RECHERCHE DOCTORALE 2019**

Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la recherche sur les Amériques, l'Institut des Amériques lance un appel à projets pour des terrains de doctorants qui **auront lieu au cours de l’année civile 2019**.

**a) Présentation de l’appel Aide à la recherche doctorale (ARD)**

L’une des vocations de l’Institut des Amériques réside dans le soutien aux jeunes chercheurs préparant une thèse de doctorat portant sur les Amériques ou une partie des Amériques. Ce soutien prend la forme d’une aide aux recherches en cours qui ne pourra excéder 1200€, exclusivement pour un travail de terrain dans les Amériques ou, à titre exceptionnel, dans un pays d’Europe si le travail sur archives l’exige.

**b) Critères d’attribution**

Cet appel à projets concerne une mobilité ayant lieu à partir de la 2ème année d’inscription universitaire pour un doctorant inscrit dans une institution française membre de l’Institut des Amériques dont la liste figure en annexe.

Une attention toute particulière sera portée aux projets portés par les étudiants envisageant un séjour de recherche dans l’un des [pôles internationaux de l’IdA](http://www.institutdesameriques.fr/content/poles-internationaux) (consulter la page sur notre site internet).

**c) Composition du dossier et procédure**

Chaque proposition sera déposée en ligne sur le site ci-dessous **au plus tard le 4 juin 2018 à 23h** :

[https://ard2019.sciencesconf.org/](https://www.google.com/url?q=https://ard2019.sciencesconf.org/&sa=D&source=hangouts&ust=1519485536888000&usg=AFQjCNEBdFqMNJpNCap9TS3UlZdYv7o7iQ)

Elle sera constituée :

1. Des **pièces suivantes réunies en un seul document** en **format pdf (non protégé)** qui sera déposé en tant que « fichier principal » sur le site de dépôt sciencesconf.

* une présentation du projet doctoral (2 à 3 pages maximum)
* un programme détaillé (motifs, objectifs de la mobilité ; institution(s) d’accueil ; archives…) du séjour de recherche (2 à 3 pages maximum)
* un budget prévisionnel de la mission le plus détaillé possible et **précisant la somme demandée à l’IdA**[[1]](#footnote-1)
* un CV du jeune chercheur (2 pages maximum)
* une lettre de recommandation de son directeur de recherche
* dans la mesure du possible, une lettre de l’institution d’accueil.
* Le RIB du laboratoire de l’Institution membre de l’IdA qui recevra le financement

2. Du document ci-dessous **au format word** qui sera déposé en tant que « donnée supplémentaire (présentation) » sur le site de dépôt de sciencesconf.

* la fiche de renseignement en pièce jointe sera complétée puis envoyée dans un document à part au **format word**.

Les demandes seront soumises pour évaluation aux experts du réseau, à la commission recherche puis au Conseil scientifique de l’Institut des Amériques.

**Les dossiers incomplets ou non conformes aux indications données ci-dessus au moment de la date limite du dépôt ne seront pas pris en compte (il est donc recommandé de ne pas attendre la date limite pour déposer vos documents).**

**d) Calendrier**

- **février 2018**  lancement de l’appel

- **4 juin 2018 à 23h**  date limite de dépôt des demandes en ligne sur le site [https://ard2019.sciencesconf.org/](https://www.google.com/url?q=https://ard2019.sciencesconf.org/&sa=D&source=hangouts&ust=1519485536888000&usg=AFQjCNEBdFqMNJpNCap9TS3UlZdYv7o7iQ)

**- juin-sept 2018** expertises puis réunion de la commission

**- octobre 2018** réunion du Conseil scientifique de l’IdA

**- fin octobre 2018** réponse aux demandes**.**



**Fiche de renseignementS**

**AIDE à la RECHERCHE DOCTORALE 2019**

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse personnelle complète :

Téléphone personnel :

Email :

Titre de la thèse :

Discipline dans laquelle la thèse est soutenue :

Aire géographique de l’objet de recherche :

Nom du directeur de thèse :

Nom du co-directeur le cas échéant (cotutelle) :

Date de première inscription en thèse :

Somme globale demandée à l’IdA :

Etablissement et/ou laboratoire d'affiliation membre de l’IdA (réception de la subvention) :

Nom et contact de l’administratif en charge du dossier au sein de l’établissement :

Adresse de l'établissement :

1. Le **budget prévisionnel** doit être détaillé et comprendre les recettes (origine, montants demandés ou obtenus), et les dépenses prévues. La somme demandée à l’IdA doit apparaître clairement. L’IdA privilégie les dossiers présentant des financements diversifiés. [↑](#footnote-ref-1)